

Communiqué de presse

Octobre 2024

Aménagement territorial

La Région Bourgogne-Franche-Comté, le Pays Nivernais Morvan et le Parc naturel régional du Morvan signent le contrat « Territoires en Action » pour un soutien optimisé aux projets de développement local

Le vendredi 25 octobre 2024 à 11h à Saxi-Bourdon (Nièvre), la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Pays Nivernais Morvan et le Parc naturel régional du Morvan signeront le contrat « Territoires En Action », en présence de Nathalie LABOSSE, Conseillère régionale et maire de Noyers, de Christian PAUL, Président du Pays Nivernais Morvan et de Sylvain MATHIEU, Président du PNR du Morvan.

SIGNATURE DU CONTRAT « TERRITOIRES EN ACTIONS » (TEA)

La Région investit près de 170 millions d'euros à travers les contrats « Territoires en action » (TEA) afin d'accompagner les projets des collectivités contribuant autant à leur adaptation au changement climatique qu'à leur attractivité.

35 territoires de projet, couvrant l'intégralité du territoire régional, ont signé ou signeront ces contrats avec la Région pour la période 2022-2028. Ils bénéficieront ainsi de crédits de la Région, en vue de la mise en œuvre de leurs projets, dans divers domaines, tels que : la construction d'équipements publics (petite enfance, tiers-lieux, maisons de santé, etc.), la rénovation énergétique du bâti public, le renforcement des centralités, l'alimentation de proximité, la création de pistes cyclables, la sobriété foncière et la réhabilitation de friches. Les projets retenus répondent à des critères ambitieux de sobriété foncière et de performance énergétique bâtimentaire.

Ces nouveaux contrats outillent des projets cohérents avec les stratégies de développement portées par les territoires, notamment en faveur de :

- l'adaptation au changement climatique ;
- l'offre nouvelle de services à la population ;
- le développement des mobilités durables du quotidien ;
- l'accès à la santé.

Ces contrats s'articulent également avec d'autres dispositifs régionaux mis à disposition des territoires (Centralités rurales en Région, LEADER, FEDER territorial, Fonds d'aide aux projets, etc.), afin d'optimiser le soutien aux projets de développement local.

Dans le cadre de ce contrat, le territoire du Pays Nivernais Morvan bénéficiera d'un soutien de la Région de 3 407 510 euros.

Les élus du Pays mettent en œuvre une **démarche de développement local, au service des projets, fédérateur de dynamiques territoriales innovantes et initiateur d'une ruralité ambitieuse et active.**

Pour la période concernée par le présent contrat, la stratégie du Pays Nivernais Morvan s'appuie sur un projet de territoire 2021-2026 élaboré avec ses partenaires et mis en œuvre par les acteurs du territoire.

Contacts presse RBFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

« Le monde change, pas sans nous ! » : La marque d'un projet de territoire ambitieux

Les crises sans précédents qui se succèdent et impactent le Pays Nivernais Morvan révèlent l'importance de l'action locale et collective mais aussi la nécessaire adaptation du territoire aux mutations écologiques, économiques et sociales en cours.

Fort de ce constat, les élus ambitionnent de renforcer la résilience écologique, économique et sociale du territoire tout en valorisant son identité rurale et agricole.

La mise en œuvre de ce projet de territoire se décline en 5 axes d'intervention :

- ✓ Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique. Seront accompagnés des projets liés à l'économie des ressources notamment énergétiques, à l'urbanisme durable (démarche « villages du Futur ») et à la stratégie alimentaire de proximité (30 % de l'enveloppe).
- ✓ Conforter l'attractivité par le développement de services à la population. Il s'agit de soutenir les projets de développement de services dans un souci d'équilibre territorial et de cohésion sociale (dont la création – modernisation de cafés, d'hôtels, de restaurants relevant d'un portage public. (31 % des crédits mobilisables).
- ✓ Faciliter l'accès à la santé pour tous, notamment via le soutien aux actions structurantes du Contrat local de santé (14 % de l'enveloppe). A ce titre, le Pays sollicitera un soutien annuel à certaines actions, telles que la démographie médicale et certains projets de maison de santé (construction et extension).
- ✓ Favoriser les mobilités durables, afin d'appuyer les actions visant à :
 - Garantir la mobilité pour tous ;
 - Apporter des nouvelles solutions de déplacements ;
 - Réduire l'empreinte énergétique et carbone des mobilités ;
 - Proposer une réponse adaptée aux précarités rurales.
- ✓ Proposer une réponse adaptée aux précarités rurales et expérimenter de nouvelles formes d'emploi (axe libre choisi par le territoire). Cet axe vise notamment à soutenir les projets liés à la démarche « Territoire zéro chômeurs longue durée – TZCLD » pour les actions relevant des collectivités territoriales (9 % de l'enveloppe). A titre d'exemple, le soutien aux investissements immobiliers portés par les communes dans le cadre de TZCLD y est envisagé.

Le territoire a, par ailleurs, choisi de maintenir 10 % de son enveloppe non-affectée à un axe. Cette somme pourra être ventilée sur un ou plusieurs axes en cours d'exécution du contrat.

En outre, **ce territoire est également éligible aux fonds européens du FEDER rural.**

Dans ce cadre, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Pays Nivernais Morvan et le Parc naturel régional du Morvan signeront le :

Vendredi 25 octobre à 11 h 00 à Saxi-Bourdon

au Café associatif Saxi-Zinc
Place de l'Église

le contrat « Territoires en action »

en présence de *Nathalie LABOSSE, Conseillère régionale & Maire de Noyers*

La presse est invitée à ces signatures

Contacts presse RBFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08